



**Le présent document a été conservé et
archivé aux fins de référence et de recherche.**

Son contenu n'est pas à jour, il se peut qu'il ne soit plus pertinent ou applicable et qu'il ait été mis à jour ou remplacé par un document plus récent.



+ RÉCONCILIATION

FAIRE PROGRESSER LA RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

Il est inacceptable qu'une personne vivant au Canada ne puisse pas en tout temps boire de l'eau du robinet sans danger. Personne ne devrait être obligé de vivre dans des logements surpeuplés ou dangereux, et aucun jeune ne devrait avoir à déménager loin de chez lui pour recevoir une bonne éducation. Pourtant, partout au Canada, ce sont les défis auxquels les peuples autochtones font face. Les Autochtones, les Canadiens non autochtones et le gouvernement s'entendent sur le fait que cette situation doit changer. Ensemble, le Canada et les peuples autochtones forment une nouvelle relation, fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat.

MESURES

De l'eau potable et salubre

Le gouvernement est déterminé à éliminer tous les avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable des systèmes publics d'approvisionnement en eau dans les réserves d'ici mars 2021. En date du 12 février 2018, 52 avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable des systèmes publics d'approvisionnement en eau ont été levés. Dans le cadre du budget de 2018, le gouvernement ajoute aux investissements des budgets précédents en proposant un financement pour accélérer la construction de nouveaux systèmes d'approvisionnement en eau et de rénover ceux qui existent. Grâce à ces investissements, le gouvernement fera en sorte qu'un plus grand nombre de systèmes d'approvisionnement en eau touchés deviendront fonctionnels avant 2021. Les nouveaux investissements appuieront les efforts de recrutement et de formation des opérateurs d'approvisionnement en eau, en plus d'établir des modèles de prestation de services innovateurs dirigés par les Premières Nations.

S'assurer que les enfants autochtones sont en sécurité et reçoivent du soutien

Alors que les enfants autochtones âgés de moins de 14 ans représentent moins de 8 % des enfants au Canada, ils représentent plus de la moitié des enfants vivant en famille d'accueil dans des maisons privées dans le pays. Cette

situation doit changer. Le gouvernement s'est engagé à aider les enfants autochtones et leur famille à être en sécurité et à recevoir un appui au sein de leur communauté. Dans le budget de 2018, le gouvernement propose d'accroître le soutien aux fournisseurs de services des Premières Nations et d'appuyer les efforts visant la prévention, le bien-être et la préservation de la famille dans les communautés.

Mesures de soutien pour des stratégies de logement basées sur les distinctions

Le fait d'avoir un logement sécuritaire, adéquat et abordable est essentiel, mais pour un trop grand nombre d'Autochtones, ce type de logement demeure hors de portée. Près d'un Autochtone sur cinq vit dans un logement nécessitant des réparations majeures et un sur cinq vit également dans un logement surpeuplé. Les dirigeants autochtones ont affirmé au gouvernement que lorsqu'il s'agit de logement dans les communautés des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse, la meilleure approche est celle qui respecte les besoins distincts de chaque groupe autochtone. Le gouvernement est du même avis. Afin d'aborder ces enjeux, le gouvernement fournit dans le cadre du budget de 2018 un nouveau soutien basé sur les distinctions, pour l'élaboration d'une stratégie de logement dirigée par les Premières Nations, d'un plan de logement dirigé par les Inuits et d'une stratégie de logement de la Nation métisse.

+ RÉCONCILIATION

Communautés plus saines

Les différences en matière de santé entre les personnes autochtones et non autochtones sont marquées. Les taux de mortalité infantile chez les enfants des Premières Nations et des Inuits sont jusqu'à trois fois plus élevés que dans la population canadienne. Les taux de suicide chez les jeunes des Premières Nations sont jusqu'à sept fois plus élevés. De plus, la prévalence de la tuberculose dans la population inuite était de 270 fois supérieur au taux de la population des non-Autochtones canadiens de naissance en 2015. Nous devons combler ces écarts. Le gouvernement, dans le cadre du budget de 2018, améliore la prestation du traitement des toxicomanies approprié sur le plan culturel ainsi que les services de prévention dans les communautés ayant de grands besoins, répond aux taux élevés de tuberculose dans les communautés inuites et appuie l'accès aux soins de santé de qualité contrôlés par les Premières Nations. Ensemble, ces éléments devraient se traduire par une amélioration de la santé des Premières Nations et des Inuits.

Compétences et emploi

Les Autochtones ont moins tendance à occuper un emploi que les Canadiens non autochtones et gagnent habituellement moins. Ces écarts continus au chapitre de l'emploi doivent être corrigés pour améliorer les possibilités pour les Autochtones de participer pleinement à l'économie et de renforcer leurs communautés. Le gouvernement a consulté les dirigeants autochtones et reconnaît l'importance d'une approche axée sur les distinctions. À cette fin, le gouvernement annonce dans le budget de 2018 la création d'un nouveau Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones, qui fournirait un financement aux Premières Nations, à la Nation métisse, aux Inuits et aux Autochtones urbains et non affiliés. Ces investissements aideront les Autochtones à acquérir des compétences d'emploi et à poursuivre une formation en vue d'obtenir un emploi durable.

Appuyer la reconnaissance des droits

Le Canada a fait avancer un certain nombre de traités et d'ententes modernes depuis les années 1970, mais dans bien des cas le rythme des progrès est lent. Les négociations peuvent prendre une décennie, voire plus, et les

communautés autochtones sont obligées d'assumer des dettes pour y participer. Dans le cadre du budget de 2018, le gouvernement prend de nouvelles mesures afin d'augmenter le nombre de traités et d'ententes d'autodétermination modernes, et ce, d'une manière qui tient compte de la reconnaissance des droits. Dans le cadre de cette nouvelle approche, le gouvernement du Canada remplacera le recours aux prêts par des contributions non remboursables pour financer la participation autochtone dans la négociation des traités modernes. En outre, le gouvernement consultera les groupes autochtones touchés quant à la meilleure façon d'aborder la négociation des prêts actuels et précédents, qui pourraient comprendre des dispenses de remboursement de prêts.

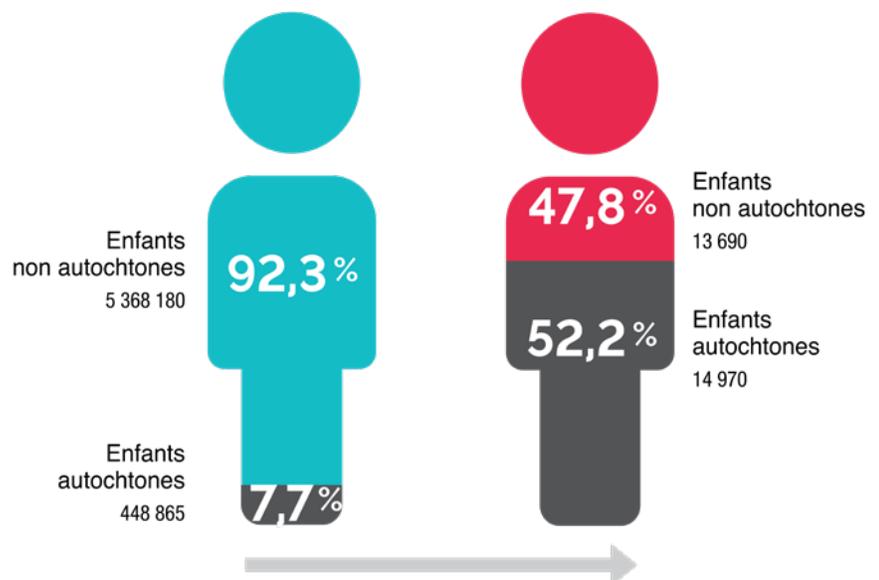
Aider les nations autochtones à se reconstituer

Des groupes autochtones cherchent à rebâtir leurs nations d'une manière qui correspond à leurs priorités et aux besoins spécifiques de leurs communautés. Le gouvernement appuie ce travail essentiel. Le budget de 2018 fournit de nouveaux moyens de renforcer la capacité des peuples autochtones, pour soutenir les activités qui facilitent leur cheminement vers la reconstitution de leurs nations.

SURREPRÉSENTATION DES ENFANTS AUTOCHTONES EN FAMILLE D'ACCUEIL

Les enfants autochtones représentent **7,7 %** des enfants au pays âgés de moins de 14 ans...

...mais comptent pour environ **la moitié** de tous les enfants en famille d'accueil



Mécanismes bilatéraux permanents

Afin de mieux servir les peuples autochtones qui se livrent à d'importants travaux visant à faire progresser l'autonomie gouvernementale et l'autodétermination, le gouvernement a créé des mécanismes bilatéraux permanents avec les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse pour faciliter la collaboration entre la Couronne et les peuples autochtones sur l'établissement annuel des priorités et l'élaboration conjointe des politiques. Dans le cadre du budget de 2018, le gouvernement propose d'accorder un soutien accru et continu aux mécanismes bilatéraux permanents. Cela permettra aux mécanismes bilatéraux de se poursuivre au-delà de la première année de mobilisation et permettra aux Premières Nations, aux Inuits et à la Nation métisse de travailler à leurs propres projets prioritaires.

Nouvelle relation financière

Le gouvernement reconnaît que, pour faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et assurer une autodétermination accrue, y compris une meilleure autonomie gouvernementale, une nouvelle relation financière est nécessaire. Dans ce contexte, le budget de 2018 fournit de nouveaux fonds pour mieux soutenir les communautés des Premières nations, pour soutenir des

institutions autochtones solides et pour faire progresser la nouvelle relation financière avec les Premières Nations. Le gouvernement entreprendra aussi, avec les partenaires des Premières Nations, un examen exhaustif et collaboratif des programmes fédéraux actuels et du financement qui appuient la gouvernance des Premières Nations. L'objectif de l'examen sera de veiller à ce que ces programmes offrent aux communautés suffisamment de ressources afin d'embaucher et de maintenir en poste le personnel financier et administratif nécessaire pour appuyer la bonne gouvernance, de planifier pour l'avenir et de faire avancer leur vision d'autodétermination. Dans le budget de 2018, le gouvernement offre un soutien pour commencer la mise en œuvre de nouvelles réformes à la politique financière qui ont été élaborées conjointement avec des peuples autochtones autonomes au Canada. Ce financement servira à soutenir des priorités clés, notamment les travaux visant à combler les écarts socioéconomiques, les infrastructures, la collecte de données et la gouvernance.

LE PROFIL DU SUCCÈS

Dans le budget de 2018, le gouvernement prend d'autres mesures pour faire avancer la réconciliation entre le Canada et les peuples autochtones. Les investissements mèneront à :

- + la levée des avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable dans les réserves;
- + l'accès à de l'eau potable propre pour les communautés autochtones;
- + la sécurité des enfants autochtones et de leur famille et leur soutien au sein de leur communauté;
- + de meilleurs logements pour les communautés inuites, des Premières Nations et de la Nation métisse;
- + les Autochtones reçoivent la formation sur le perfectionnement des compétences dont ils ont besoin pour participer à l'économie et contribuer au succès de leurs communautés;
- + les dirigeants des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse disposent d'un forum permanent pour l'établissement des priorités communes avec le gouvernement du Canada;
- + des institutions autochtones solides jouent un rôle de chef de file dans la prestation de services publics aux peuples autochtones;
- + des ressources de santé durables et suffisantes disponibles dans chaque communauté.